LES DÉMONIAQUES DANS L'ÉVANGILE

De la lutte du Christ contre Satan, dont on nous a décrit les grandioses proportions, les Évangiles synoptiques nous présentent un épisode singulier : la délivrance des individus possédés du démon. Nous verrons successivement 1° les faits ; 2° les problèmes qu'ils soulèvent ; 3° les principes que la théologie propose pour leur solution.

I. LES FAITS

1. — Une première série de textes affirme d'une manière générale que des possédés ont été rendus à l'état normal par Jésus ; ces possédés sont distingués des simples malades ; mais dans cette première série aucune description détaillée n'est donnée, soit de leur mal soit des moyens employés pour les en délivrer.

Jésus « prêche en Galilée, chassant les démons » (*Mc.*, 1, 30)[1]. Avant le Sermon sur la Montagne, des foules de gens se rassemblent « pour être guéris de leurs maladies ; et tous ceux qui étaient tourmentés par des esprits impurs étaient guéris » (*Lc.*, 6, 18) ; car « on lui amenait tous ceux qui étaient mal en point, atteints de différentes maladies ou de douleurs, et démoniaques, et lunatiques, et paralytiques » (*Mt.*, 4, 24).

Quand les envoyés de saint Jean-Baptiste viennent demander à Jésus s'il est vraiment le Messie, avant de leur répondre, « il guérit beaucoup de personnes affligées de maladies et d'infirmités et d'esprits malins et il accorda de voir à plusieurs aveugles » (*Lc.*, 7, 21).

Pendant sa vie publique, Jésus était habituellement accompagné des Douze « ainsi que de quelques femmes qui avaient été guéries d'esprits malins et de maladies » ; parmi elles se trouvait « Marie surnommée Madeleine de qui étaient sortis sept démons » (*Lc.*, 8, 2 ; cf. *Mc.*, 16, 9).

Quand Jésus envoie les Douze prêcher le royaume de Dieu en Galilée il leur donne cet ordre : « Guérissez les malades,

1. Nous suivons l'ordre historique donné par la synopse de Lagrange-Lavergne, et nous citons les textes le plus souvent d'après cette traduction, qui est de Lagrange.